

**Statuts de protections et de menaces**

**Annexe(s) directive Habitats :** II

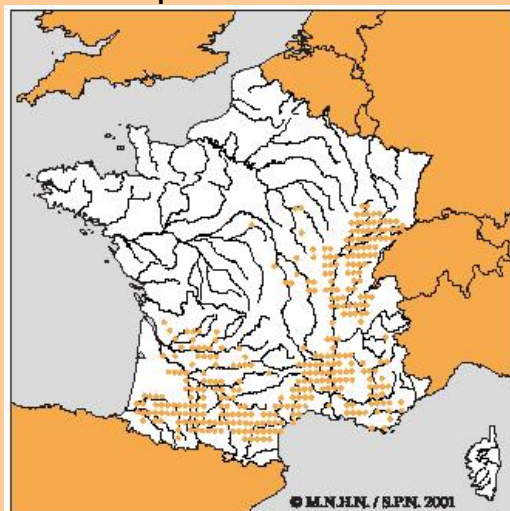
**Espèce prioritaire directive Habitat :** non

**Protection nationale :** Non

**Livres rouges :** cotation UICN France : Vulnérable

**Tendances des populations :** Stable

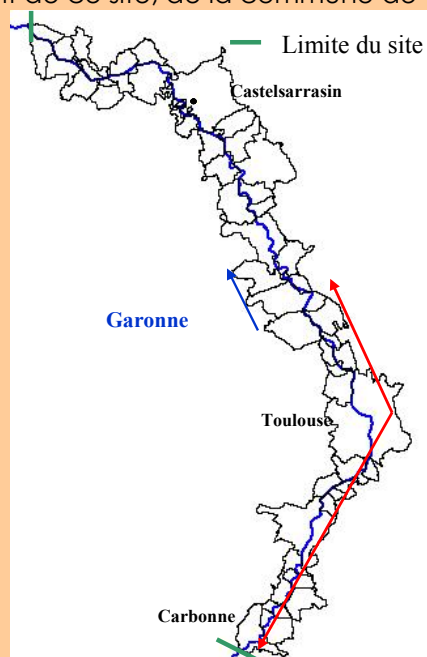
**Conventions internationales :** annexe III de la Convention de Berne

**Répartition en France**

Détail de la tête d'un toxostome (Saez ©)

**Répartition sur le site**

Le toxostome est présent sur l'amont de ce site, de la commune de Carbonne jusqu'à Grenade.



2/3	<b>Toxostome</b> <i>Chondrostoma toxostoma</i>	1126
-----	---	------

## GÉNÉRALITÉS

### Description de l'espèce

Le toxostome a un corps fuselé, long de 15 à 25 cm (maximum 30 cm) pour un poids compris entre 50 et 350 g. Sa tête conique est terminée par un museau court, avec une bouche petite à lèvres cornées, arquée en fer à cheval (en vue ventrale).

On peut compter entre 54 et 62 écailles le long de la ligne latérale.

Les nageoires dorsale et anale sont à bases subégales. La nageoire dorsale comporte 7 à 8 rayons, l'anale en a entre 9 et 11 ; la nageoire caudale est échancrée.

Le corps est vert-olive, les flancs clairs à reflets argentés avec une bande sombre qui ressort particulièrement en période de frai. Les nageoires dorsale et caudale sont grises, les pectorales, les pelviennes et l'anale sont jaunâtres. Il ne semble pas y avoir de dimorphisme sexuel.

### Ecologie générale de l'espèce

C'est une espèce rhéophile vivant généralement dans la zone à ombre ou à barbeau c'est-à-dire qui fréquente les rivières dont l'eau (claire et courante, à fond de galets ou de graviers) est bien oxygénée. Elle fréquente plus rarement les lacs. Si le toxostome peut séjourner en eau calme, il se reproduit toutefois en eau courante.

Il cohabite avec le hotu avec lequel il peut être confondu.

## STATUT SUR LE SITE

### Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2008

Date d'observation la plus ancienne connue : 1990 (date d'observation prise en compte dans le DOCOB)

Observateur(s) : Synthèse bibliographique (Soulard, 2000), ONEMA 31, 82 ; Fédérations de Pêche 31, 82

### Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

**Statut des populations sur le site : sédentaire**

**Abondance sur le site Natura 2000 : fréquente**

**Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : moyen**

**Tendance d'évolution des populations : régression**

**Synthèse globale sur l'état de conservation : moyen**

### Habitats de l'espèce sur le site

**Principaux habitats utilisés : 3260**

### Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

L'espèce peut rentrer en concurrence avec le hotu dans les rivières où ces deux espèces cohabitent, ce qui n'est pas le cas sur le bassin de la Garonne.

L'espèce est sensible aux variations de niveaux d'eau artificielles qui peuvent déstabiliser les substrats sur lesquels les œufs en phase d'incubation adhèrent.

3/3	<b>Toxostome</b> <i>Chondrostoma toxostoma</i>	1126
-----	---	------

### Objectifs conservatoires sur le site

- Maintenir et restaurer la qualité des eaux et des sédiments
- Maintenir et restaurer la qualité des frayères
- Favoriser la libre circulation des espèces
- Restaurer les débits (débits réservés et éclusées)

### Préconisations de gestion conservatoire sur le site

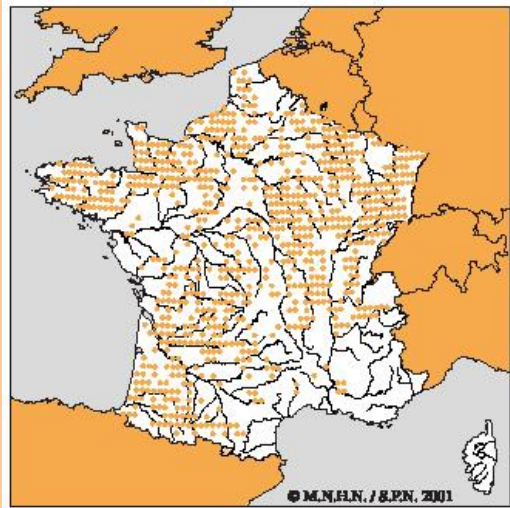
Le maintien de la qualité des rivières est un préalable indispensable. Toute extraction de granulats à proximité du biotope de l'espèce doit être évitée.

<b>Action(s) :</b>	
<b>Fiche(s) Action :</b>	121, 211, 221, 312, 321, 322, 323, 411, 421, 511, 512, 521
<b>Acteurs concernés :</b>	ONEMA, Fédérations de Pêche

### Sources documentaires

**Cahiers d'habitats Natura 2000** – Tome VII., Espèces Animales. Paris : La documentation Française, 2004. 360 p. ISBN : 2-11-004975-8.

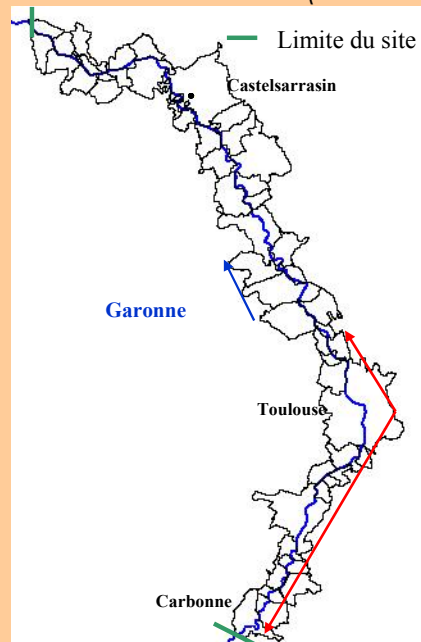
*Chondrostoma toxostoma* (Vallot, 1836) : Le Toxostome. In : Espèces animales (Cahiers d'habitats). Tome VII. Paris : La documentation Française, 2004, 196-198.

**Statuts de protections et de menaces****Annexe(s) directive Habitats :** II**Espèce prioritaire directive Habitat :** non**Protection nationale :** Espèce de poisson protégée au niveau national en France (article 1<sup>er</sup>). Son utilisation comme appât pour la pêche à la ligne et aux engins est interdite par l'article R. 236-49 du Code Rural**Livres rouges :** Cotation UICN : Monde : faible (quasi menacé)**Tendances des populations :** Mal connu**Conventions internationales :** Annexe III de la Convention de Berne**Répartition en France**

Lamproie de Planer (Zienert S. ©)

**Répartition sur le site**

La lamproie de Planer a été inventoriée de l'amont du site (de Carbonne) jusqu'à Gagnac-sur-Garonne.



2/3	<h2 style="margin: 0;">Lamproie de Planer</h2> <p style="margin: 0;"><i>Lampetra planeri</i></p>	1096
-----	--	------

### GÉNÉRALITÉS

#### Description de l'espèce

Le corps nu anguilliforme est recouvert d'une peau lisse dépourvue d'écailles, sécrétant un abondant mucus. Le dos est bleuâtre ou verdâtre avec le flanc blanc-jaunâtre et la face ventrale blanche. Les deux nageoires dorsales sont plus ou moins contiguës chez les adultes matures. Les yeux sont bien développés ; la bouche infère et circulaire est située au centre d'un disque oral étroit bordé de larges papilles rectangulaires finement dentelées.

Le pore nasal ouvert sur la tête communique avec un sac olfactohypophysaire ; en arrière apparaît une plage claire, marquant l'emplacement de l'organe pinéal.

Cette espèce possède sept paires de sacs branchiaux, la plaque maxillaire est large et garnie d'une dent robuste de chaque côté. La plaque mandibulaire porte 5 à 9 dents arrondies et de même taille ; le disque buccal ne porte des dents labiales que dans sa partie supérieure et au bord.

La taille moyenne est de 9-15 cm (pour 2-5 g), mais peut atteindre 19 cm, les femelles ayant une taille plus grande que les mâles. Les subadultes de couleur brun-jaunâtre ont une nageoire caudale non pigmentée.

#### Ecologie générale de l'espèce

La lamproie de Planer, contrairement à la lamproie de rivière et à la lamproie marine (*Petromyzon marinus*), est une espèce non parasite, vivant exclusivement en eau douce, dans les têtes de bassin et les ruisseaux. Les larves « ammocètes », aveugles, vivent dans les sédiments pendant toute la durée de leur vie larvaire, soit environ 6 ans.

### STATUT SUR LE SITE

#### Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2008

Date d'observation la plus ancienne connue : 1995 (date d'observation prise en compte dans le DOCOB)

Observateur(s) : Synthèse bibliographique (Soulard, 2000), ONEMA 31, 82 ; Fédérations de Pêche 31, 82

#### Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

**Statut des populations sur le site : sédentaire**

**Abondance sur le site Natura 2000 : espèce mal connue**

**Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : moyen**

**Tendance d'évolution des populations : mal connu**

**Synthèse globale sur l'état de conservation : moyen ou dégradé**

#### Habitats de l'espèce sur le site

**Principaux habitats utilisés : 3260**

#### Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

L'espèce est relativement abondante en tête de bassin dans de nombreux ruisseaux, mais avec des fluctuations marquées. Elle est sensible de la même façon que les autres lamproies aux activités anthropiques et à toute forme de pollution.

L'importance de la durée de la phase larvaire rend cette espèce très sensible à la pollution des milieux continentaux qui s'accumule dans les sédiments et dans les micro-organismes dont se nourrissent les larves. Cette espèce, déjà peu féconde et qui meurt après son unique reproduction, a par ailleurs de plus en plus de difficultés à accéder à des zones de frayères en raison de la prolifération des ouvrages sur les cours d'eau.

3/3	<b>Lamproie de Planer</b> <i>Lampetra planeri</i>	1096
-----	--	------

### Objectifs conservatoires sur le site

- Maintenir et restaurer la qualité des eaux et des sédiments
- Maintenir et restaurer la qualité des frayères
- Favoriser la libre circulation des espèces
- Restaurer les débits (débits réservés et éclusées)

Les zones de reproduction de la lamproie de Planer correspondent à celles exploitées par les truites fario (*Salmo trutta fario*) qui fraient en début d'hiver. La lamproie de Planer occupe ainsi des aires de reproduction, dans les ruisseaux et petites rivières, en commun avec la truite fario, mais à une époque différente.

Comme pour les salmonidés, c'est la qualité de la percolation dans la frayère qui est ainsi recherchée pour assurer le bon développement des œufs et larves. Ainsi, toute mesure d'amélioration des frayères à lamproies profite également aux salmonidés

### Préconisations de gestion conservatoire sur le site

- Lutte contre la pollution, en particulier des sédiments.
- Éviter le boisement en résineux des rives des cours d'eau situés en têtes de bassins ; cette pratique provoque une érosion des berges et un ensablement des frayères traditionnelles.
- Libre circulation dans les têtes de bassins pour permettre à l'espèce de parvenir sur ses aires de reproduction.
- Protection des zones de reproduction traditionnelles.
- Arrêt total des interventions lourdes du genre recalibrage ou fossés d'assainissement sur les têtes de bassins.

<b>Action(s) :</b>	
<b>Fiche(s) Action :</b>	121, 211, 221, 312, 321, 322, 323, 411, 421, 511, 512, 521
<b>Acteurs concernés :</b>	ONEMA, Fédérations de Pêche

### Sources documentaires

**Cahiers d'habitats Natura 2000** – Tome VII., Espèces Animales. Paris : La documentation Française, 2004. 360 p. ISBN : 2-11-004975-8.

*Lampetra planeri* (Bloch, 1784) : La Lamproie de Planer. In : Espèces animales (Cahiers d'habitats). Tome VII. Paris : La documentation Française, 2004, 174-176.

## Ombre commun

*Thymallus thymallus*

### Statuts de protections et de menaces

**Annexe(s) directive Habitats :** V

**Espèce prioritaire directive Habitat :**

**Protection nationale :** Espèce susceptible de bénéficier d'arrêtés préfectoraux de protection de biotope.  
Aucune restriction réglementaire à la pratique de la pêche sur le secteur n'a été imposée, dans un souci d'équité entre tous les pêcheurs, mais chacun doit être conscient de la nécessité de remettre à l'eau tout ombre capturé, quelle que soit sa taille, dans les meilleures conditions possibles.

**Livres rouges :** Cotation UICN France : vulnérable

**Tendances des populations :**

**Conventions internationales :** Annexe III de la Convention de Berne

#### Répartition en France

La répartition de l'ombre a été étudiée en détail par Persat (1976). Cette espèce est autochtone dans le bassin du Rhin, du Rhône et, d'une façon encore inexplicquée, dans la Loire. Dans son aire d'origine la situation est très variable, mais cette espèce est souvent menacée. Des introductions récentes (Bassin de la Seine, de l'Aube, de l'Yonne, de la Marne de l'Huisne etc.) ont permis à cette espèce d'étendre son aire de répartition, des reproductions naturelles étant signalées.



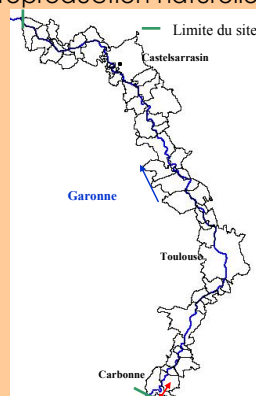
**Ombre commun** ([www.82peche.free.fr](http://www.82peche.free.fr) ©)

#### Répartition sur le site

L'ombre commun est une espèce introduite sur le bassin de la Garonne au niveau du bas Salat depuis 1996, mais qui, à l'heure actuelle, se reproduit naturellement dans la rivière. Les alevinages ont lieu annuellement (à l'exception de 1998 où aucun ombre ne fut disponible). Les premiers alevinages (1996-1997) ont été fractionnés entre les départements de l'Ariège et de la Haute-Garonne ; depuis, ils ne sont réalisés qu'en Haute-Garonne sur les 8 km de cours d'eau aval. Les ombres déversés à l'automne (entre 15 et 30 000 selon les années) entre 10 et 12 cm, survivent bien et grandissent rapidement, montrant le succès de cette introduction. Les individus mesurent environ 25 cm l'automne suivant leur introduction dans le milieu puis aux alentours de 30 cm, 2 ans après.

Quelques sujets ont été signalés sur la Garonne en aval de la confluence avec le Salat, jusqu'à Saint-Julien. Jusqu'en 2005, quelques individus avaient été retrouvés piégés à la station de Carbonne.

Depuis 2000, il existe des preuves de reproduction naturelle par la présence de juvéniles sauvages nés dans le Salat. Au cours de la saison 2003, le peuplement a fait l'objet d'un suivi, ainsi que la recherche des sites de reproduction. Les résultats indiquent une bonne survie ainsi qu'une bonne croissance pour les 1+, la survie des futurs géniteurs par contre ne permet pas, à l'heure actuelle, une reproduction naturelle suffisante pour auto entretenir les populations.



## Ombre commun

*Thymallus thymallus*

### GÉNÉRALITÉS

#### Description de l'espèce

L'ombre commun est un poisson fusiforme, élancé. Le corps est recouvert d'écailles de grande taille (80 à 90 sur la ligne latérale) et parsemé de mélanophores. La nageoire dorsale caractéristique, de couleur vive (teintée de pourpre, bleu et de mauve), est haute et très développée (20 à 24 rayons) ; elle lui a valu le nom de « porte-étendard ». La bouche, en position infère, est petite et conique. L'œil grand se caractérise par un iris vert-jaune.

La coloration de la robe est très variable, suivant les milieux et les conditions physiologiques des individus, pouvant aller du gris plus ou moins foncé au brun vert plus ou moins bronzé.

La taille est comprise entre 35 et 45 cm pour un poids de 1 kg environ. Sa durée de vie est en moyenne de 5 ans mais peut aller jusqu'à 10 ans.

#### Ecologie générale de l'espèce

Il a donné son nom à la zone de rivières larges à fort courant et lit de galets entre la zone à truites et la zone à barbeaux. Son habitat est très caractéristique et il n'en sort guère. L'ombre exige des eaux fraîches, pures et bien oxygénées, avec des fonds de graviers ou de sable. Grégaire, l'ombre vit en groupes plus ou moins importants composés d'individus de même classe d'âge. Les plus gros occupent les meilleurs postes situés dans les secteurs les plus rapides et les plus profonds, les grandes gravières, les longs courant réguliers, les rétrécissements et partout où la nourriture est abondante. Les plus petits se positionnent là où il reste des places.

### STATUT SUR LE SITE

#### Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2005

Date d'observation la plus ancienne connue : -

Observateur(s) : MIGADO, ONEMA, Fédérations de Pêche (31)

#### Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

**Statut des populations sur le site : sédentaire**

**Abondance sur le site Natura 2000 : rare**

**Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : faible**

**Tendance d'évolution des populations : en régression**

**Synthèse globale sur l'état de conservation : dégradé**

#### Habitats de l'espèce sur le site

**Principaux habitats utilisés : 3260**

#### Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Dès la moindre pollution, variation du niveau d'eau ou de sa température, modification du substratum, l'ombre quitte provisoirement voire définitivement les lieux.



3/3	<b>Ombre commun</b> <i>Thymallus thymallus</i>
-----	---

### Objectifs conservatoires sur le site

- Maintenir et restaurer la qualité des eaux et des sédiments
- Maintenir et restaurer la qualité des frayères
- Favoriser la libre circulation des espèces
- Restaurer les débits (débits réservés et éclusées)

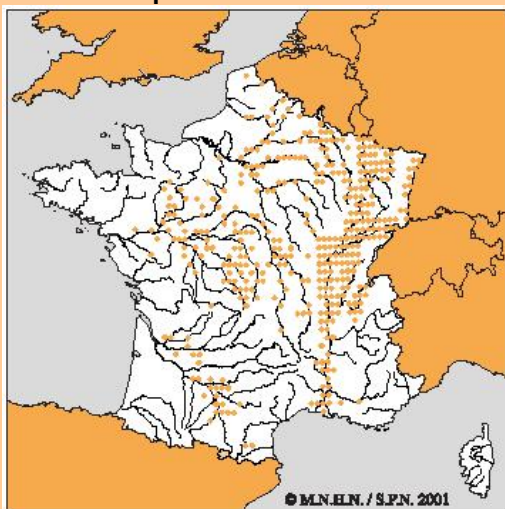
### Préconisations de gestion conservatoire sur le site

- Lutte contre la pollution
- Favoriser la libre circulation pour permettre à l'espèce de se rendre sur ses aires de reproduction
- Limiter les perturbations du débit des cours d'eau préjudiciables, en particulier, aux jeunes individus.

<b>Action(s) :</b>	
<b>Fiche(s) Action :</b>	211, 221, 312, 321, 322, 323, 411, 421, 511, 512, 521
<b>Acteurs concernés :</b>	ONEMA, Fédérations de Pêche

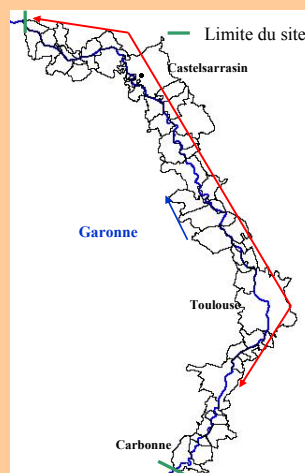
### Sources documentaires

BILLARD R. 1997. Les poissons d'eau douce des rivières de France: Identification, inventaire et répartition des 83 espèces. Delachaux & Niestle, 192 p.

**Statuts de protections et de menaces****Annexe(s) directive Habitats :** II**Espèce prioritaire directive Habitat :** Non**Protection nationale :** Espèce de poisson protégée au niveau national en France (art. 1<sup>er</sup>)**Livres rouges :** UICN : France : vulnérable**Tendances des populations :** Stable**Conventions internationales :** Convention de Berne : Annexe III**Répartition en France**Bouvière (<http://blaw.free.fr> ©)**Répartition sur le site**

L'espèce est signalée de Muret (donnée de 1998) jusqu'à l'aval du site étudié. La reproduction de cette espèce se fait, d'après la bibliographie dans des Unionidés (moules d'eau douce), ces mollusques sont également d'intérêt communautaire mais leur présence n'est que supposée sur la Garonne. Il est également à signaler que cette espèce peut se reproduire dans les Corbicula (Soulard, observation personnelle en laboratoire).

Les bouvières sont particulièrement représentées sur le cours de la Garonne en aval de Toulouse dans les annexes fluviales.



2/3	<h2 style="margin: 0;">La bouvière</h2> <p style="margin: 0;"><i>Rhodeus sericeus amarus</i></p>	1134
-----	--	------

### GÉNÉRALITÉS

#### Description de l'espèce

Il s'agit d'une espèce de petite taille, au corps court, haut et comprimé latéralement. Le pédicule caudal est étroit et le museau court, avec une petite bouche oblique et la mâchoire supérieure avancée. La présence de grandes écailles ovales est à noter avec une ligne latérale absente ou incomplète sur 1 à 7 écailles seulement.

La coloration en dehors de la période de reproduction est presque la même chez les deux sexes avec un aspect brillant, le dos gris verdâtre, les flancs argentés, le ventre jaunâtre et la présence d'une bande vert bleu sur les flancs - à l'aplomb de la dorsale - et sur le pédicule caudal. L'iris de l'œil est argenté ou jaunâtre avec occasionnellement des spots orange dans la partie supérieure, le péritoine a une pigmentation noirâtre.

Au moment de la reproduction, les mâles ont une coloration irisée rose violacée avec la présence d'une tache foncée, verticale située en arrière des opercules, la nageoire anale devient rouge clair bordée d'une bande foncée, la nageoire dorsale prend une teinte pigmentée presque noire avec un triangle rouge et des tubercules apparaissent autour des narines et au-dessus des yeux, ces tubercules persistent après la saison de reproduction.

Les mâles sont souvent plus grands que les femelles pour un âge donné ; taille 50-70 (80) mm.

#### Ecologie générale de l'espèce

Il s'agit d'une espèce des milieux calmes (lacs, étangs, plaines alluviales) aux eaux stagnantes ou peu courantes. Elle préfère des eaux claires et peu profondes et des substrats sablo-limoneux (présence d'hydrophytes). Sa présence est liée à celle des mollusques bivalves (Unionidés).

### STATUT SUR LE SITE

#### Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2008

Date d'observation la plus ancienne connue : 1990 (date d'observation prise en compte dans le DOCOB)

Observateur(s) : Synthèse bibliographique (Soulard, 2000), ONEMA 31, 82 ; Fédérations de Pêche 31, 82

#### Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

**Statut des populations sur le site : sédentaire**

**Abondance sur le site Natura 2000 : correcte**

**Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : fort**

**Tendance d'évolution des populations : stable - progression**

**Synthèse globale sur l'état de conservation : bon**

#### Habitats de l'espèce sur le site

**Principaux habitats utilisés : 3260**

#### Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Il s'agit d'une espèce sensible à la pollution industrielle et aux pesticides, entièrement dépendante des Unionidés pour sa reproduction.

3/3	<b>La bouvière</b> <i>Rhodeus sericeus amarus</i>	1134
-----	--	------

### Objectifs conservatoires sur le site

- Maintenir et restaurer la qualité des eaux et des sédiments
- Maintenir et restaurer la qualité des frayères
- Favoriser la libre circulation des espèces
- Restaurer les débits (débits réservés et éclusées)

### Préconisations de gestion conservatoire sur le site

- **Propositions relatives à l'habitat**

Il faut maintenir le fonctionnement naturel des milieux aquatiques (nappes, réseau souterrain, sources, cours d'eau, lacs et étangs), garant d'une bonne diversité biologique.

- **Propositions relatives à l'espèce**

Sa conservation est totalement dépendante de la présence des moules d'eau douce dans lesquelles elle pond.

- **Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces**

La conservation de l'habitat de cette espèce favorise la végétation aquatique, la stabilisation des fonds et la régulation des conditions hydrauliques.

<b>Action(s) :</b>	
<b>Fiche(s) Action :</b>	121, 211, 221, 312, 314, 321, 322, 323, 411, 421, 511, 512, 521
<b>Acteurs concernés :</b>	ONEMA, Fédérations de Pêche

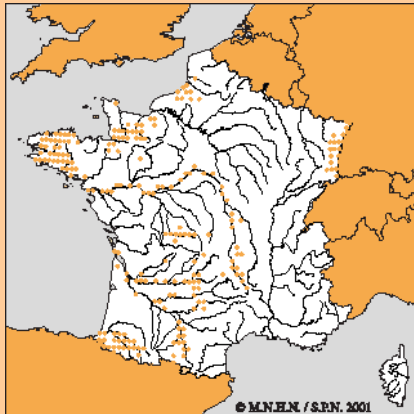
### Sources documentaires

**Cahiers d'habitats Natura 2000** – Tome VII., Espèces Animales. Paris : La documentation Française, 2004. 360 p. ISBN : 2-11-004975-8.

*Rhodeus sericeus amarus* (Bloch, 1782) : La Bouvière. In : Espèces animales (Cahiers d'habitats). Tome VII. Paris : La documentation Française, 2004, 203-204.

**Statuts de protections et de menaces****Annexe(s) directive Habitats :** II et V**Espèce prioritaire directive Habitat :** Non**Protection nationale :** Espèce de poisson protégée au niveau national en France (art. 1<sup>er</sup>)**Livres rouges :** Cotation UICN France : vulnérable**Tendances des populations :** Fluctuant**Conventions internationales :** Annexe III de la Convention de Berne**Répartition en France**

L'espèce fréquente les cours d'eau du littoral Atlantique et de la Manche (Bretagne et Normandie), l'axe Loire-Allier, le Gave de Pau, la Garonne et la Dordogne.



Deux stades du cycle biologique d'un saumon atlantique :  
Tacon d'automne (illustration du haut) et Smolt (illustration du bas) (MIGADO ©)

**Répartition sur le site**

Le saumon atlantique est présent sur le site 'Garonne aval' à divers stades de son cycle de vie.

Les géniteurs transitent depuis l'estuaire de la Gironde pour effectuer leur migration de montaison afin se reproduire sur le cours amont des fleuves. Ils sont comptabilisés au niveau des stations de contrôle de Golfech, puis du Bazacle (Toulouse) et certains au niveau de Carbonne (station de piégeage-transport). Un certain nombre d'individus ayant franchi Toulouse peuvent soit s'engager sur l'Ariège, soit se reproduire entre Toulouse et Carbonne (puisque'il existe des zones de frayères favorables). C'est pourquoi, un suivi de la reproduction naturelle des grands salmonidés est réalisé annuellement entre la confluence de l'Ariège avec la Garonne et la station de Carbonne.

Des déversements d'individus au stade pré-estival sont effectués annuellement depuis 2005 en aval de Carbonne et ont concerné 16 000 individus en 2007.

Les smolts dévalants (mars-mai) sont piégés au niveau des usines de Camon et Pointis de Rivière (Site 'Garonne amont') et sont transportés soit en aval de Toulouse, soit en aval de Golfech (site 'Garonne aval'). De plus, des déversements de smolts sont réalisés annuellement en aval de Golfech à partir de la pisciculture de Pont-Crouzet à hauteur de 11 000 individus (moyenne depuis 1999).

2/3	<b>Saumon atlantique</b> <i>Salmo salar</i>	1106
-----	--	------

## GÉNÉRALITÉS

### Description de l'espèce

Le corps est fusiforme, recouvert de petites écailles, la tête est relativement petite avec une bouche fendue jusqu'à l'aplomb de l'œil, avec un pédoncule caudal étroit.

La longueur maximale est de 1.5 m pour un poids de 35 kg.

La coloration de la robe est d'aspect métallique, variable suivant le stade de développement, avec le dos bleu plus ou moins grisé, les flancs argentés et le ventre blanc. La présence de mélanophores formant des taches arrondies sur la tête, les opercules et la nageoire dorsale peut être remarquée.

Les jeunes saumons, qui vivent en rivière et mesurent moins de 15 cm, sont appelés tacons ou tocans. Leur robe est caractérisée par de grandes taches sombres ressemblant à des empreintes de doigts et quelques taches rouges de forme irrégulière sur les flancs.

Les individus d'une même classe d'âge se développent différemment selon la taille. 2 classes de taille se distinguent à la fin de l'été : seuls les plus grands (taille supérieure à 8 cm) subiront la « smoltification » qui les rend aptes physiologiquement à la migration en mer la première année. Au printemps, ils prennent une livrée argentée, brillante : ce sont les « smolts » dont la silhouette s'allonge. Les autres descendront vers la mer au bout de 2 ou 3 années passées en rivière. Il s'agit d'une migration catadrome.

En période de frai, les mâles « bécards », ont, en plus de leur couleur caractéristique, la peau qui devient épaisse et résistante et un crochet particulièrement accentué à la mâchoire inférieure.

Beaucoup (essentiellement des mâles) meurent après la période de frai, victimes d'un vieillissement accéléré. Ceux qui retournent tout de même à la mer ont leur robe graduellement remplacée par une livrée argentée et le crochet disparaît.

### Ecologie générale de l'espèce

C'est un animal territorial pour lequel les eaux natales se trouvent au niveau des fleuves côtiers ou dans les grands fleuves.

La reproduction et la vie juvénile se déroulent en eau douce dans les rivières bien oxygénées sur fond de graviers. Les frayères sont constituées de plages de galets ou de graviers en eaux habituellement peu profondes dans des zones d'alternance de pool et de radier. Les œufs sont déposés dans les eaux vives. Après le frai, certains saumons hibernent dans les profondeurs.

## STATUT SUR LE SITE

### Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2008

Date d'observation la plus ancienne connue : XVII<sup>ème</sup> siècle

Observateur(s) : ONEMA, MIGADO

### Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

**Statut des populations sur le site : migratrices**

**Abondance sur le site Natura 2000 : moyenne**

**Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : fort**

**Tendance d'évolution des populations : en progression**

**Synthèse globale sur l'état de conservation : moyen**

### Habitats de l'espèce sur le site

**Principaux habitats utilisés : 3260**

3/3	<b>Saumon atlantique</b> <i>Salmo salar</i>	1106
-----	--	------

### Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

- Aménagement des cours d'eau : construction de barrages, entrave à la libre circulation des poissons migrateurs.
- Dégradation des milieux due aux activités humaines (pollution, extraction de granulats, dépôts de limons...).
- Forte exploitation des stocks sur les aires marines d'engraissement (pêche commerciale) et dans la partie basse des fleuves.
- Blocage des migrations dû au bouchon vaseux au niveau de l'estuaire de la Gironde.

### Objectifs conservatoires sur le site

- Maintenir et restaurer la qualité des eaux et des sédiments
- Maintenir et restaurer la qualité des frayères
- Favoriser la libre circulation des espèces
- Restaurer les débits (débits réservés et éclusées)

### Préconisations de gestion conservatoire sur le site

- **Relatives à l'habitat de l'espèce**
  - reconquête des frayères inaccessibles par suite de la création des barrages ;
  - franchissement des obstacles grâce à l'aménagement en passes à poissons fonctionnelles pour la montaison et d'exutoires de dévalaison ;
  - amélioration de la qualité des cours d'eau ;
  - restauration des frayères.
- **Concernant l'espèce**
  - réglementation et surveillance de la pêche efficace (en estuaire) ;
  - repeuplement parensemencements et transport de géniteurs.

<b>Action(s) :</b>	
<b>Fiche(s) Action :</b>	111, 112, 211, 221, 312, 321, 322, 323, 411, 421, 511, 512, 521
<b>Acteurs concernés :</b>	MIGADO, ONEMA, Fédérations de Pêche

### Sources documentaires

**Cahiers d'habitats Natura 2000** – Tome VII., Espèces Animales. Paris : La documentation Française, 2004. 360 p. ISBN : 2-11-004975-8.

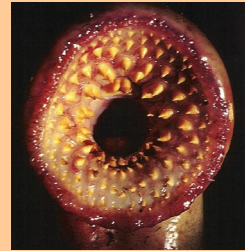
*Salmo salar* (L., 1758) : Le saumon atlantique. In : Espèces animales (Cahiers d'habitats). Tome VII. Paris : La documentation Française, 2004, 189-192.

**Statuts de protections et de menaces****Annexe(s) directive Habitats :** II**Espèce prioritaire directive Habitat :** Non**Protection nationale :** Espèce de poisson protégée au niveau national en France (art. 1<sup>er</sup>). Son utilisation comme appât pour la pêche à la ligne et aux engins, est interdite par l'article R. 236-49 du Code Rural. Sa taille minimum de capture est fixée à 40 cm.**Livres rouges :** Cotation UICN France : vulnérable**Tendances des populations :** Régression**Conventions internationales :** Annexe III de la Convention de Berne**Répartition en France**

L'espèce est présente en France dans les petits fleuves bretons, en Loire, en Gironde, dans l'Adour, dans le Rhône et dans un certain nombre de cours d'eau côtiers méditerranéens.



© M.N.H.N. / S.E.N. 2001



Bouche de lamproie marine (Veysièrre ©)



Lamproies marines (ECOGEA ©)

**Répartition sur le site**

Sur la Garonne, les lamproies trouvent des zones de frayères favorables et se reproduisent sur son cours moyen (en aval de Toulouse). Toutefois cette espèce peut rejoindre Carbone avec des effectifs soutenus - ce qui est arrivé en 2003 avec 18300 individus contrôlés à Golfech, 3600 au Bazacle (Toulouse) et 434 à Carbone. Cette année là, les individus ayant atteint la station de piégeage de Carbone ont bénéficié du piégeage transport mis en place pour les populations de grands salmonidés et ont été amenés au niveau du pont de Fronsac (Garonne amont) sur des zones potentielles de reproduction (306 individus au total) -.

Il s'agit d'une espèce qui présente des fluctuations d'effectifs importantes d'une année sur l'autre.



2/3	<b>Lamproie marine</b> <i>Petromyzon marinus</i>	1095
-----	---	------

## GÉNÉRALITÉS

### Description de l'espèce

La lamproie marine appartient à la classe des Agnathes, il s'agit d'une espèce migratrice qui est parasite à l'état adulte. Son corps est anguilliforme, lisse et sans écailles ; les yeux, bien développés chez l'adulte, sont absents chez la larve avec, entre les deux, une narine médiane.

Elle possède sept paires d'orifices branchiaux circulaires de chaque côté de la tête par où l'eau qui a transité dans l'appareil branchial est évacuée. La bouche infère est dépourvue de mâchoire (d'où le terme d'Agnathe) et constituée en ventouse ; le disque oral qui, ouvert, a un diamètre plus large que le corps, est bordé de papilles aplaties et couvert de nombreuses dents cornées jaunâtres disposées en séries radiales. La bouche est encadrée d'une lame infra-orale et d'une dent supra-orale.

Les deux nageoires dorsales impaires sont séparées, la seconde étant contiguë à la caudale ; pas de nageoires paires.

La taille est en moyenne de 80 cm (900-1 000 g) et peut atteindre 120 cm pour plus de 2 kg.

La coloration est jaunâtre, marbrée de brun sur le dos. Lors de la reproduction, les mâles possèdent un bourrelet dorsal proéminent et une papille urogénitale saillante ; les femelles sont caractérisées par un bourrelet anal et l'apparition d'une nageoire anale.

### Ecologie générale de l'espèce

La lamproie marine vit en mer sur le plateau continental et remonte les rivières pour se reproduire. Les larves « ammocètes », aveugles, vivent dans les sédiments pendant toute la durée de leur vie larvaire.

## STATUT SUR LE SITE

### Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2008

Date d'observation la plus ancienne connue : -

Observateur(s) : ONEMA, MIGADO

### Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

**Statut des populations sur le site : migratrices**

**Abondance sur le site Natura 2000 : moyenne**

**Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : fort**

**Tendance d'évolution des populations : stable ?**

**Synthèse globale sur l'état de conservation : moyen**

### Habitats de l'espèce sur le site

**Principaux habitats utilisés : 3260**

### Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

L'état des populations résulte de l'impact des activités anthropiques (barrages, recalibrages, dragages, pollutions, etc.). Le suivi des pêcheries sur la Gironde, où elle est pêchée lors des remontées de printemps et où elle est appréciée, montre une tendance à la baisse inquiétante des prises.

Les conditions de remontée et d'accès aux zones de frayères sont évidemment déterminantes pour la lamproie marine. Sa capacité à franchir certains obstacles inclinés en s'aidant de sa ventouse buccale ne lui permet pourtant pas de surmonter les ouvrages majeurs. Il est à noter que les lamproies marines empruntent facilement les ouvrages de franchissement et en particulier les passes à ralentisseurs.

3/3	<h2 style="margin: 0;">Lamproie marine</h2> <p style="margin: 0;"><i>Petromyzon marinus</i></p>	1095
-----	---	------

Les lamproies ont besoin d'une eau fraîche et bien oxygénée. Enfouies pendant plusieurs années dans les dépôts sableux, elles sont donc particulièrement sensibles à toute altération du sédiment ou de l'eau interstitielle (toxiques, métaux lourds...).

### Objectifs conservatoires sur le site

- Maintenir et restaurer la qualité des eaux et des sédiments
- Maintenir et restaurer la qualité des frayères
- Favoriser la libre circulation des espèces
- Restaurer les débits (débits réservés et éclusées)

Objectifs à cibler prioritairement sur les zones de frayères et de grossissement des juvéniles.

### Préconisations de gestion conservatoire sur le site

#### • Propositions relatives à l'habitat de l'espèce

Les lamproies ont des exigences très strictes pour la reproduction, en matière de granulométrie, de vitesse du courant et de hauteur d'eau. Des fonds stables et non colmatés de graviers, de galets ou de pierres, selon les espèces de lamproies, sont indispensables au succès de la reproduction.

- Préservation du biotope naturel par arrêt des recalibrages et des dragages.
- Lutte contre la pollution des sédiments en particulier.
- Assurer la libre circulation dans les deux sens afin de permettre la remontée des géniteurs venant de la mer et la descente des subadultes vers cette dernière.

#### • Propositions concernant l'espèce

Le décret n° 94-157 du 16 février 1994, pris en application de l'article L. 236-11 du Code rural relatif à l'harmonisation de la gestion des poissons amphihalins de part et d'autre de la limite de salure des eaux, a instauré pour chacun des huit grands bassins nationaux :

- un plan de gestion des poissons migrateurs qui détermine pour une période de cinq ans :
    - les mesures utiles à la vie du poisson,
    - les modalités de détermination des stocks pêchables et des nombres de captures,
    - les plans de repeuplement et de soutien des effectifs,
    - les conditions d'exercice de la pêche ;
  - un comité pour la gestion des poissons migrateurs, chargé de la préparation du plan de gestion.
- Mesures de conservation et de restauration des populations.

<b>Action(s) :</b>	
<b>Fiche(s) Action :</b>	111, 211, 221, 312, 314, 321, 322, 323, 411, 421, 511, 512, 521
<b>Acteurs concernés :</b>	MIGADO, ONEMA, Fédérations de Pêche

### Sources documentaires

**Cahiers d'habitats Natura 2000** – Tome VII., Espèces Animales. Paris : La documentation Française, 2004. 360 p. ISBN : 2-11-004975-8.

*Petromyzon marinus* (L., 1758) : La lamproie marine. In : Espèces animales (Cahiers d'habitats). Tome VII. Paris : La documentation Française, 2004, 171-173.

## Statuts de protections et de menaces

**Annexe(s) directive Habitats :** II et V

**Espèce prioritaire directive Habitat :** Non

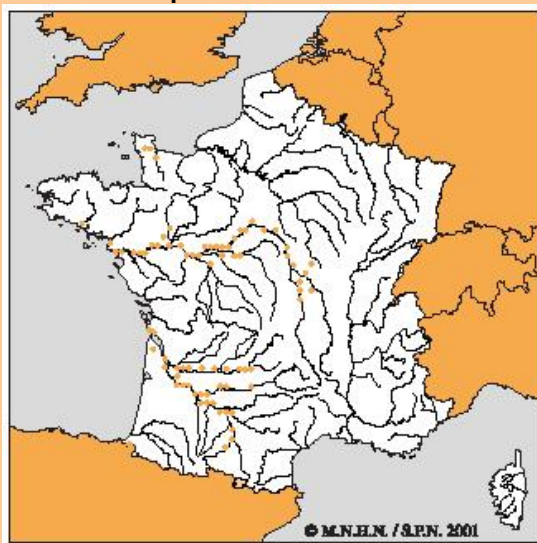
**Protection nationale :** Espèce de poisson protégée au niveau national en France (art. 1<sup>er</sup>)

**Livres rouges :** Cotation UICN Monde : insuffisamment documenté ; France : vulnérable

**Tendances des populations :** Régression

**Conventions internationales :** Annexe III de la Convention de Berne

### Répartition en France



Grande alose (<http://blaw.free.fr> ©)

### Répartition sur le site

Sur la Garonne, les aloses (grande alose) trouvent des zones de frayères favorables et se reproduisent sur son cours moyen (en aval de Toulouse). Chaque année, le stock reproducteur de la Garonne évalué à partir du suivi de la reproduction naturelle effectué en aval de Golfech et du nombre de géniteurs ayant transité via la station de contrôle de Golfech.

Le COmité de GEstion des POissons Migrateurs (COGEPOMI) du bassin de la Garonne, Dordogne, Charente, Seudre et Leyre (représentants des administrations compétentes, des différentes catégories de marins pêcheurs et pêcheurs en eau douce, amateurs et professionnels et représentant des propriétaires riverains), présidé par le Préfet de Région Aquitaine a décidé fin 2007, de mettre en place un plan de sauvetage de la grande alose en raison de l'effondrement des stocks. Un moratoire a été adopté, interdisant la pêche de cette espèce pour les pêcheurs professionnels et amateurs, ainsi que sa commercialisation sur les 4 départements concernés (Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne et Charente-Maritime), traduisant la prise de conscience et l'esprit de responsabilité de tous les partenaires.

2/3	<h2 style="margin: 0;">La grande alose</h2> <p style="margin: 0;"><i>Alosa alosa</i></p>	1102
-----	--	------

### GÉNÉRALITÉS

#### Description de l'espèce

La grande alose est un poisson appartenant à la famille des Clupéidés regroupant de nombreux poissons marins comme la sardine, le hareng ou le sprat. Son corps fusiforme est comprimé latéralement et son profil dorsal fortement incurvé. La tête typique est haute, large et latéralement comprimée, avec deux supramaxillaires, une mâchoire inférieure courte de forme triangulaire et une bouche large et terminale de type supère dont l'ouverture ne dépasse pas l'aplomb de l'œil. Le genre est caractérisé par une échancrure médiane très nette de la mâchoire supérieure où se loge la symphyse médiane de la mâchoire inférieure ; les dents sur les mâchoires sont petites et souvent indécélabes. Les arcs branchiaux portent un peigne serré de branchiospines dont le nombre, sur le premier arc, varie de 85 à 160 ; lorsqu'elles sont nombreuses, elles se recouvrent entre elles sur l'axe médian du premier arc branchial.

Il existe une large tache noire (Illustration ci-dessus), nette en arrière de l'opercule, parfois suivie d'une ou plusieurs autres taches plus petites. La couleur du dos est d'un bleu profond tournant sur le vert tandis que les flancs et le ventre sont d'un blanc argenté (Illustration ci-dessous). Une rangée de scutelles ventrales constitue une carène proéminente qui s'étend du cou à l'anus ; les écailles bien développées mais peu adhérentes et de type cycloïde sont typiques de celles des clupéidés ; l'écaillage est irrégulière le long de la ligne longitudinale. La ligne latérale est absente. La nageoire dorsale, assez courte, est située au milieu du dos. Les nageoires pectorales sont surbaissées et les pelviennes abdominales. La nageoire caudale est très fourchue, homocercue et soutenue par une série de petits os.

Il n'existe pas de réel dimorphisme sexuel si ce n'est une plus grande taille des femelles par rapport aux mâles à âge égal. La taille moyenne de la grande alose adulte des fleuves français est de 520 mm (LT) pour un poids moyen de 1 460 g ; elle peut atteindre 800 mm (5 kg) (Portugal, Maroc).

La variabilité de certains critères morphologiques, sous l'influence de la croissance et des facteurs environnementaux, a permis de mettre en évidence l'autonomie fluviale des populations, à savoir qu'à une rivière correspond un stock, confirmée au niveau génétique.

#### Ecologie générale de l'espèce

L'alose est un poisson amphibiotique vivant en alternance en eau douce où elle se reproduit et en mer où elle assure la plus grande partie de sa croissance. Une libre circulation entre ces deux pôles est indispensable à l'accomplissement de son cycle biologique.

### STATUT SUR LE SITE

#### Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2008

Date d'observation la plus ancienne connue : -

Observateur(s) : ONEMA, MIGADO

#### Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

**Statut des populations sur le site : migratrices**

**Abondance sur le site Natura 2000 : faible**

**Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : fort**

**Tendance d'évolution des populations : régression**

**Synthèse globale sur l'état de conservation : moyen – espèce en dehors de ses limites de sécurité biologique**

#### Habitats de l'espèce sur le site

**Principaux habitats utilisés : 3260**

3/3	<h2 style="margin: 0;">La grande alose</h2> <p style="margin: 0;"><i>Alosa alosa</i></p>	1102
-----	--	------

### Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Dès le début du XIX<sup>ème</sup> siècle et au cours du XX<sup>ème</sup>, l'aire de répartition de la grande alose, plus anadrome et moins plastique que l'alose feinte, s'est fortement rétrécie. Les causes en sont d'origine anthropique :

- construction de barrages (non ou mal aménagés) qui a limité l'accès des adultes à certains bassins et en a stérilisé d'autres ;
- recalibrage et reprofilage des cours d'eau ;
- extractions de granulats ayant éradiqué les zones de reproduction et les zones de grossissement des alevins ;
- centrales électriques aspirant les alevins ;
- pollution au niveau des estuaires, zones de grossissement des alosons.

De plus, l'absence de comportement de saut, obligeant l'espèce à se reproduire dans des sites dits forcés et utilisés par l'alose feinte, et la faible distance génétique existant entre les deux espèces, sont à l'origine du phénomène d'hybridation observé dans certaines populations (Loire). Actuellement, la grande alose est considérée comme une espèce vulnérable au niveau européen et français.

### Objectifs conservatoires sur le site

- Maintenir et restaurer la qualité des eaux et des sédiments
- Maintenir et restaurer la qualité des frayères
- Favoriser la libre circulation des espèces
- Restaurer les débits (débits réservés et éclusées)

Objectifs à cibler prioritairement sur les zones de frayères et de grossissement des juvéniles.

### Préconisations de gestion conservatoire sur le site

#### • Propositions relatives à l'habitat de l'espèce

- Restaurer et réhabiliter les secteurs dégradés.
- Maintenir la stabilité et la qualité des systèmes hydrologiques des eaux courantes : ni marnage artificiel, ni barrages, ni variation brutale de température (un refroidissement de l'eau par des lâchers de barrage peut être fatal aux reproducteurs prêts à pondre), surveillance de la pollution, en particulier au niveau des estuaires.
- Garantir la libre circulation des géniteurs lors de leur remontée des rivières. De ce côté des efforts ont été faits lors de la création de nouvelles passes à poissons pour permettre aussi le passage des aloses qui possèdent de moins bonnes capacités natatoires que les salmonidés. Des améliorations dans les dispositifs de franchissement des ouvrages peuvent permettre aux aloses de recoloniser rapidement des zones d'où elles avaient disparu.
- Faciliter la dévalaison des alosons en leur évitant l'aspiration aux grilles des microcentrales par l'installation de dispositifs de dévalaison.
- Favoriser la migration sur des zones de bonne qualité afin d'augmenter le taux de recrutement de l'espèce. Pour ce faire, il est nécessaire d'améliorer l'efficacité du franchissement du système Golfech/Malause.
- Comme il s'agit d'une espèce soumise à une pression de pêche en aval du bassin et vu la chute des effectifs observée ces dernières années (2006, 2007), il serait nécessaire de réfléchir à la mise en place de mesures concernant la pêche dans l'estuaire.

#### • Propositions concernant l'espèce

- Poursuivre et généraliser les programmes d'actions pour la conservation et la restauration des populations (suivi des stocks, des flux transitant par les dispositifs de franchissement, de leur progression dans l'espace et dans le temps et des captures, évaluer le recrutement par pêche sur zone de frai durant l'étiage estival suivant la reproduction). L'espèce semble suffisamment prolifique pour se développer, mais le facteur limitant, à l'heure actuelle, reste les capacités de circulation dès le premier obstacle et l'accès à de plus vastes zones de reproduction.

<b>Action(s) :</b>	
<b>Fiche(s) Action :</b>	111, 211, 221, 312, 314, 321, 322, 323, 411, 421, 511, 512, 521
<b>Acteurs concernés :</b>	MIGADO, ONEMA, Fédérations de Pêche

### Sources documentaires

**Cahiers d'habitats Natura 2000** – Tome VII., Espèces Animales. Paris : La documentation Française, 2004. 360 p. ISBN : 2-11-004975-8.

*Alosa alosa* (L., 1758) : La grande alose. In : Espèces animales (Cahiers d'habitats). Tome VII. Paris : La documentation Française, 2004, 183-185.